



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULES

### BUDGET MUNICIPAL 2024

<b>REVENUS</b>	Budget 2024	Budget 2023
Taxes	862 265.00 \$	824 817.00 \$
Paiement tenant lieu de taxes	910.00 \$	875.00 \$
Transferts et autres recettes	287 645.00 \$	246 514.00 \$
<b>TOTAL DES RECETTES :</b>	<b>1 150 820.00 \$</b>	<b>1 072 206.00 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Administration générale	307 835.00 \$	293 864.00 \$
Sécurité publique	113 719.00 \$	105 049.00 \$
Transports	339 047.00 \$	277 918.00 \$
Hygiène du milieu	138 509.00 \$	135 929.00 \$
Santé et bien être	285.00 \$	275.00 \$
Urbanisme,dév. Économique & embellissement	20 694.00 \$	20 677.00 \$
Loisirs & culture	20 698.00 \$	20 392.00 \$
Frais de financement	44 694.00 \$	49 137.00 \$
Remboursement dette long terme	58 114.00 \$	56 460.00 \$
Immobilisation	95 000.00 \$	100 000.00 \$
Fonds réservé	12 225.00 \$	12 505.00 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 150 820.00 \$</b>	<b>1 072 206.00 \$</b>
Taxes foncières	0.90 \$ /100\$ d'évaluation	
Sûreté du Québec	0.0735 \$ / 100\$ d'évaluation	
Matières résiduelles résidences	285.00 \$	
Matières résiduelles chalets	154.00 \$	
Matières résiduelles commerces	321.00 \$	
Matières résiduelles conteneurs 4 verges	900.00 \$	
Matières résiduelles conteneurs 6 verges	1 470.00 \$	
Matières résiduelles conteneurs 8 verges	1 970.00 \$	
Service de vidange fosse septique résidence	169.47 \$	
Service de vidange fosse septique chalet	84.74 \$	
Fosse septique Hydrokinétic (excluant la vidange)	30.64 \$	
Fosse septique Mise aux normes	30.64 \$	
Service eau potable	149.00 \$	
Service réseau Égout &, Eaux usées	185.00 \$	
Réserve financière service de l'eau	100.00 \$	
Dette eau usée à taux fixe par compte de taxe	94.11 \$	
Dette incendie à taux fixe par compte de taxe	20.22 \$	

- La taxe foncière est passé de 0.86\$/100 à 0.90/100
- La taxe pour la Sûreté du Québec est passée de 0.0718/100 à 0.0735 et est établie en fonction du coût de la facture à payer .
- Les taxes pour les matières résiduelles (ordures et recyclages) ont augmentés de 3.6% et cela est dû à l'augmentation du coût du contrat de collecte des ordures (contrat MRC)
- La taxe de service pour la gestion et la vidange de fosse septique est passée de 186.64\$ à 169.47 pour les résidences et de 93.32 à 84.74\$ pour les chalets, dû au coût de la facture payable à la MRC. (Cette taxe donne droit à une vidange aux 2 ans pour les résidences et 1 aux 4 ans pour les chalets)
- La taxe de service pour la gestion de fosse septique Hydrokinétique est passée de 43.95\$ à 30.64 dû au coût de la facture payable à la MRC (le coût de la vidange sera chargé lorsqu'elle sera réalisée).
- Une taxe de mise aux normes fosses septiques sera applicable au coût de 30.64\$ sur des bâtiments identifiés par la MRC qui éventuellement feront partie de la mise aux normes de fosses septiques.
- La taxe service réseau eau potable est passée de 142\$ à 149\$ et est calculée par rapport aux coûts engendrés pour ce service.
- La taxe service réseau égout-eau usées est passée de 178\$ à 185\$ et est calculée par rapport aux coûts engendrés pour ce service.
- La taxe réserve financière service de l'eau est appliquée aux immeubles en secteurs desservis afin de couvrir éventuellement des frais de vidanges de bassins ou autres dépenses importantes en eau potable et eaux usées (remplace la dette eau potable).
- La dette eaux usées est établie en fonction du montant à remettre sur l'emprunt. Elle est passée de 98,57\$ à 94.11\$.
- La dette incendie est établie en fonction du montant à remettre sur l'emprunt pour le camion autopompe incendie elle est passée de 20.62\$ à 20.22
Voici les explications des principales variations des coûts du budget:
<u>Au niveau des dépenses:</u>
- Hausse de la quote-part de la MRC de 7% incluant les coûts du contrat de cueillette d'ordures qui a augmenté
- Hausse de la quote-part pour le service incendie
- Hausse des coûts de déneigement et du budget d'entretien en voirie (en raison des coûts d'entretien annuels plus élevés)
- Augmentation des coûts pour l'édifice municipal en assurance et entretien
<u>Au niveau des revenus:</u>
Les revenus de transferts sont plus élevés en raison de :
- Augmentation du montant du contrat de déneigement versé par le Ministère des Transports (route MTQ)
- Augmentation du montant de compensation TVQ et de péréquation reçu par le gouvernement

SIMULATION COMPTE DE TAXE SUR VALEUR MOYENNE D'UNE RÉSIDENCE À ST-JULES						
	2024		2023			
<b>Évaluation</b>	<b>129 434 \$</b>		<b>129 434 \$</b>			
<b>SECTEUR RURAL</b>	<b>TAUX .90/100</b>		<b>TAUX .86/100</b>		<b>DIFFÉRENCE 2024/2023</b>	
FONCIÈRE	0.90	1164.91	0.86	1113.13	51.77	1.047%
S.Q.	0.0735	95.13	0.0718	92.93	2.20	1.024%
FOSSE SEPTIQUE		169.47		186.64	-17.17	0.908%
ORDURES ET RECYCLAGE		285.00		275.00	10.00	1.036%
DETTE INCENDIE		20.22		20.62	-0.40	0.981%
<b>TOTAL</b>		<b>1734.73</b>		<b>1688.33</b>	<b>46.40</b>	<b>2.749%</b>
<b>SECTEUR URBAIN</b>	<b>TAUX .90/100</b>		<b>TAUX .86/100</b>		<b>DIFFÉRENCE 2024/2023</b>	
FONCIÈRE	0.90	1164.91	0.86	1113.13	51.77	4.444%
S.Q.	0.0735	95.13	0.0718	92.93	2.20	2.313%
SERVICE AQUEDUC		149.00		142.00	7.00	4.698%
SERVICE ÉGOUT		185.00		178.00	7.00	3.784%
RÉSERVE SERVICE EAU		100.00		100.00	0.00	0.000%
ORDURES ET RECYCLAGE		285.00		275.00	10.00	3.509%
DETTE EAU USÉE		94.11		98.57	-4.46	-4.739%
DETTE INCENDIE		20.22		20.62	-0.40	-1.978%
<b>TOTAL</b>		<b>2093.37</b>		<b>2020.26</b>	<b>73.11</b>	<b>3.619%</b>